

CONVENTION

Entre d'une part,

Le SMIRTOM, Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères dont le siège est à Thieulloy l'Abbaye, chemin rural n°3, représenté par son Président, Jean-Claude BILLOT,
Ci-après désigné « **SMIRTOM** »

Et d'autre part,

Le Syndicat Mixte Somme Numérique, dont le siège est à Amiens, 83 rue Saint-Fuscien, représenté par son Président, Monsieur Jean-François VASSEUR,
Ci-après désigné « **Somme Numérique** »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'accès du SMIRTOM aux moyens mutualisés mis en place par Somme Numérique pour le développement de l'administration électronique.

Article 2 : Moyens mis à disposition

Somme Numérique, sous réserve de l'accord de parties tierces (gestionnaires de plates formes informatiques extérieurs au Syndicat Mixte), mettra à disposition du SMIRTOM les moyens matériels et humains (formation et accompagnement) nécessaires au développement de certaines procédures et notamment :

- La dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité,
- La publication dématérialisée des marchés publics.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par simple échange de courriers.

Article 3 : Règlement

Ces moyens sont mis à disposition du SMIRTOM à titre gracieux. Ils excluent toutefois les matériels, logiciels ou autres achats nécessaires auprès de fournisseurs extérieurs à Somme Numérique.

Article 4 : Garanties

Le SMIRTOM s'interdit de mettre en cause la responsabilité de Somme Numérique dans les conséquences de la mise en œuvre de la présente convention.

Article 5 : Durée

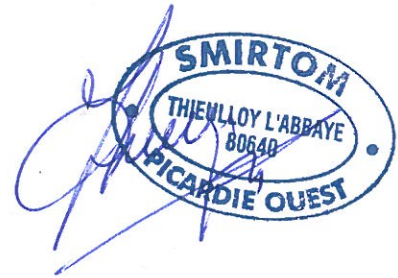
La présente convention est réputée à durée illimitée. L'une ou l'autre des parties pourra y mettre fin à sa convenance par lettre recommandée avec accusé de réception et après un préavis de 3 mois.

Fait à Amiens, le

Pour Somme Numérique

Jean-François VASSEUR
Président

Pour le SMIRTOM



Claude BILLOT
Président